

Yves Delisle, 1996, "Les éleveurs, l'État et les agriculteurs au Burkina Faso. L'exemple de la région du centre-ouest", *Itinéraires*, série Études du développement, n°8, Institut Universitaire d'Études du Développement, Genève, 79 p.

Jean-Pierre Jacob



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/609>

DOI : [10.4000/apad.609](https://doi.org/10.4000/apad.609)

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1996

Référence électronique

Jean-Pierre Jacob, « Yves Delisle, 1996, "Les éleveurs, l'État et les agriculteurs au Burkina Faso. L'exemple de la région du centre-ouest", *Itinéraires*, série Études du développement, n°8, Institut Universitaire d'Études du Développement, Genève, 79 p. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 12 | 1996, mis en ligne le 25 avril 2007, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/609> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.609>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

Yves Delisle, 1996, "Les éleveurs, l'État et les agriculteurs au Burkina Faso. L'exemple de la région du centre-ouest", *Itinéraires*, série Études du développement, n°8, Institut Universitaire d'Études du Développement, Genève, 79 p.

Jean-Pierre Jacob

- 1 L'étude d'Yves Delisle, cadre supérieur des services de l'agriculture burkinabé, prend acte de la disparition progressive des relations de complémentarité entre éleveurs et agriculteurs et de la recrudescence des antagonismes entre les deux groupes dans les pays du Sahel avant de tenter, pour le Burkina Faso et notamment pour l'aire de travail du Centre régional de promotion agro-pastorale du centre-ouest (Koudougou), une analyse des raisons institutionnelles et économiques qui permettent d'expliquer une telle situation de crise. Dans son texte, l'auteur examine d'abord les grandes stratégies récentes de développement rural et le système d'encadrement de l'agriculture et de l'élevage pour souligner, au travers d'une véritable enquête d'anthropologie administrative, les biais manifestes en défaveur de l'élevage de la politique nationale. La seconde partie de son travail reprend le thème des conflits entre producteurs, pour en cerner les causes (augmentation des espaces mis en défens, raréfaction des sous-produits agricoles, recherche d'énergie ligneuse...), montrer la pluralité des institutions qui se chargent *de jure* ou *de facto* de leur résolution (responsable administratif villageois, préfet, services techniques, tribunal) et souligner les carences des textes qui les réglementent. Y. Delisle insiste notamment sur la "fameuse" loi 40-61/AN du 25 juillet 1961 qui sert toujours de référence pour régler les différends en cas de dégât dans les champs, mais dont aucun agent de l'agriculture ne possède copie, sa

connaissance se transmettant par tradition orale des plus anciens vers les plus jeunes encadreurs. En conclusion, l'auteur décrit les stratégies d'adaptation des éleveurs dans des contextes de terroirs saturés, marquées par des innovations importantes dans le domaine de la conduite des troupeaux mais aussi par l'exportation, hors des frontières du terroir de résidence, d'une partie des problèmes de surexploitation des pâturages.